



LATULPA
association

L'engagement responsable

En cotisant à LATULPA association, vous contribuez à soutenir notre action pour la création d'un autre futur. Association Loi 1901, LATULPA association s'engage dans une démarche écologique et sociale responsable.

Elle a pour but de rassembler l'ensemble des hommes et des femmes qui, aujourd'hui, s'impliquent dans cette action et qui sont prêts à relever les défis écologiques, économiques et humanitaires qui nous concernent tous.

Des rencontres entre les membres sont proposées de façon régulière afin que chacun puisse participer à la création du monde de demain, partager des idées et des valeurs, découvrir, échanger et présenter de nouvelles initiatives.

Parmi les activités développées au sein de l'association, nous proposons aux membres de LATULPA association des rencontres sur des thèmes comme : la cuisine naturelle et diététique, le Feng Shui, le yoga ..., ou encore sur l'environnement, l'écologie, l'agriculture responsable et la permaculture, l'architecture, les soins holistique ...

Cotisation Découverte 2020

80 Euros pour la cotisation annuelle : permetts aux membres de participer à l'ensemble de nos activités.

Les dons de soutien offrent aux membres la possibilité de soutenir le développement de l'Association, ou de témoigner de services rendus par celle-ci. Les membres-donateurs seront conviés à une soirée dans nos locaux de Bois-le-Roi. À cette occasion, sera présenté le synopsis d'un Film réalisé par l'association et dédié à l'architecture autonome (eau, énergie, nourriture) ainsi qu'à la projection privée du film de Carine Coisman « Permaculture, la voie de l'autonomie ».

Avec tous nos remerciements pour votre participation et votre soutien à LATULPA association,

Alain Letessier
Président

Formulaire Cotisation Découverte 2020

À retourner à LATULPA association, 46 avenue Galliéni, 77590 Bois-le-Roi

Nom* : Prénom* :
Société : Fonction :
E-Mail* : Téléphone :
Adresse : CP – Ville :

s'inscrit pour 2020 à LATULPA association et joint un chèque de :

- 80 € au titre de sa cotisation annuelle.
 Euros au titre de soutien.
 Ne désire pas cotiser, mais souhaite recevoir la newsletter par e-mail.

Signature de l'adhérent*

* Champ obligatoire

Mentions légales

Conformément aux articles 6.1 et 7.1 des statuts de notre association et à la décision du conseil d'administration en date du 20 janvier 2020, le montant des cotisations annuelles des membres adhérents est actuellement fixé comme suit : 80€

Nous rappelons que tout nouvel adhérent doit acquitter sa cotisation au plus tard le jour de l'agrément donné par le conseil d'administration. Le montant de la cotisation correspond à une période d'une année civile et est réduit prorata temporis, sur une base mensuelle, par douzièmes, lorsque l'adhésion intervient en cours d'année. Toute cotisation versée au cours du premier exercice social est valable pour toute la durée de cet exercice social, soit jusqu'au 31 décembre. Par la suite, les cotisations seront exigibles le 1er janvier de chaque année. Le conseil d'administration pourra modifier le montant des cotisations, sans rétroactivité. Les cotisations ne sont pas susceptibles de remboursement et ne peuvent être rédimées.

Nous vous prions de nous retourner le coupon ci-joint accompagné du règlement de votre cotisation.

À réception, nous vous ferons parvenir un reçu attestant du règlement de votre cotisation. La cotisation n'est pas soumise à la TVA et ne donne pas lieu à la délivrance d'une facture. Elle n'ouvre pas droit au bénéfice des dispositions des articles 200, 238 bis et 885-0 V bis A du code général des impôts.

Comme vous le savez, les cotisations sont une ressource importante pour notre association et nous comptons donc sur votre diligence. Nous vous rappelons qu'en application des articles 6.3 et 10.1 des statuts de notre association, en l'absence de versement de la cotisation dans le délai requis, vous ne pourriez pas participer à la prochaine assemblée générale et vous pourriez faire l'objet d'une procédure de radiation.

Nous vous remercions par avance pour votre retour et nous vous prions d'agréer, cher membre adhérent, nos sincères salutations.

Les informations recueillies sont nécessaires pour l'administration de l'association. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au bureau de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des dites informations, veuillez vous adresser au bureau de l'association.

Nous vous remercions par avance pour votre retour et nous vous prions d'agréer, cher membre adhérent, nos sincères salutations.



LATULPA
assoCiation

Association LATULPA Loi 1901 - RNA : W774005834 -
Siège Social : 46, avenue Galliéni - 77590 Bois-le-Roi - France
Contact : association@latulpa.com - Tél : +33 (0)1 60 69 60 62